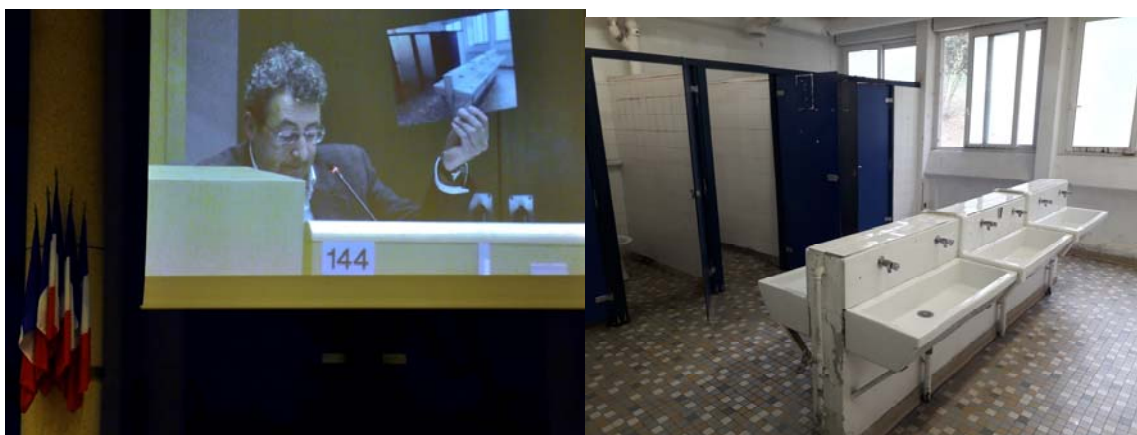




## CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AIX-MARSEILLE et NICE 09 MARS 2020

DECLARATION PREALABLE ACTION & DEMOCRATIE/CFE-CGC



Monsieur le Président du Conseil régional,

Monsieur le Préfet de la région Sud,

Monsieur le Recteur de la région académique,

Mesdames, messieurs,

Chers collègues,

Cette réunion des conseils académiques de l'éducation nationale se déroule dans un contexte particulier qui met cruellement en évidence certains dysfonctionnements majeurs de

l'institution. Quelques établissements scolaires viennent d'être fermés sur votre décision pour une période de quatorze jours afin de freiner la propagation d'un virus dont l'arrivée sur le territoire était aussi prévisible qu'inévitable. Admettons que de telles mesures de précaution soient utiles, bien que la détection des personnes contaminées soit en réalité plus problématique qu'on ne le dit, au point que l'on peut se demander si des fermetures décidées au coup par coup sont vraiment efficaces, à l'échelle du territoire notamment.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'évoquer ici la première victime française de ce virus, parce qu'il s'agissait d'un professeur. Ce collègue, hospitalisé dans l'Oise dans un premier temps, fut envoyé dans un état critique au service des urgences de La Pitié-Salpêtrière à Paris, où il est décédé le lendemain de son arrivée, dans la nuit du 25 au 26 février. Rappelons qu'il avait été mis en arrêt de travail le 12 février alors que les vacances scolaires dans son académie commençaient le lendemain ou surlendemain, c'est-à-dire le 14 février. Nous ne connaissons évidemment pas les causes précises de son décès ni la façon dont le virus a causé seul ou a seulement aggravé une pathologie existante. Et à vrai dire, peu importe. En tant que syndicat des personnels de l'éducation, nous ne pouvons nous empêcher de penser que ce professeur aurait peut-être pu guérir si le traitement idoine lui avait été appliqué plus tôt ; et pour cela, il eut peut-être fallu également qu'il consulte un médecin à temps. Le fait – car cela est un fait indéniable – que l'arrêt de travail date du 12 février alors que les vacances scolaires débutaient le lendemain, ce fait nous interroge. L'état de notre collègue était-il alors déjà si grave qu'il n'était plus en mesure d'attendre un jour de plus pour s'arrêter, un seul jour qui lui permettait de ne pas se voir appliquer par exemple le jour de carence ? Nous ne le saurons jamais. Mais cela nous conduit à supposer – car nous ne pouvons faire en l'espèce hélas que des suppositions – que notre collègue n'a pas cru devoir ou n'a pas cru pouvoir s'arrêter avant, c'est-à-dire, rétrospectivement, à un moment où son état était moins grave et peut-être pas irrémédiable.

Il n'est pas question de spéculer davantage sur ce cas ni de l'instrumentaliser bien entendu. Néanmoins mesdames et messieurs, **sachez que la plupart des personnels de l'éducation effectuent leur service même lorsqu'ils sont dans un état grippal avéré et avancé.** Et savez-vous pourquoi ? Eh bien parce qu'ils ne sont pas absentéistes, comme cela a été établi par des services impartiaux faisant état de données qui montrent que le taux d'absentéisme dans l'éducation nationale est parmi les plus bas de la fonction publique. Or malgré cela, c'est soi-disant pour lutter contre l'absentéisme qu'on leur a imposé l'application d'une journée de carence en faisant fi des arguments de bon sens qui avaient conduit le gouvernement précédent à la supprimer. Cette mesure est en effet non seulement absurde et contreproductive, ce que chacun sait, mais les circonstances actuelles démontrent qu'elle est en outre irresponsable et potentiellement constitutive d'une mise en danger de la vie d'autrui. **Les personnels de l'éducation, comme les soignants, sont en effet constamment exposés aux virus, ainsi d'ailleurs qu'aux maladies bactériennes, qui circulent et prolifèrent dans les établissements scolaires.** Ils n'ont cependant aucune médecine du travail digne de ce nom, ils ne bénéficient d'aucune mesure de prévention et, alors même qu'ils subissent déjà une amputation considérable de leur pouvoir d'achat depuis plusieurs décennies, une surcharge de travail engendrée par des réformes incessantes et contradictoires qui rendent le simple exercice du métier de plus en plus problématique, un stress quotidien accru et devenu insupportable à cause de l'indiscipline qui s'est installée dans les établissements, les voilà, par-

dessus le marché, récompensés de leurs services en étant privés d'un trentième de leur traitement en cas de congé maladie alors que le métier les y expose en permanence. Comment ne pas considérer une telle mesure comme une simple brimade, et la cerise sur le gâteau indigeste de la maltraitance institutionnelle ? C'est pourquoi, mesdames et messieurs, parents d'élève et chers collègues, nous vous invitons à rejoindre les 31000 premiers signataires de **la lettre rédigée par Action & Démocratie** sur le sujet et dans laquelle nous demandons au gouvernement de supprimer cette mesure ou bien de moduler son application afin de veiller à la santé des personnels, qui sont la seule et véritable richesse de l'institution. L'épidémie actuelle et la nécessité enfin reconnue de limiter la contagion par des mesures de bon sens aurait alors l'avantage, en nous rendant plus attentifs aux conditions réelles de ce que nous faisons, de nous rendre plus sages ou du moins plus prudents.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul domaine où l'action publique pourrait enfin redevenir un peu sérieuse au lieu de se borner à « communiquer » pour donner l'impression qu'on agit, comme c'est devenu si souvent le cas dans tous les domaines à tel point que les Français n'accordent plus aucune confiance aux autorités ni à leurs discours. Le Premier ministre, secondé par le ministre de l'éducation, a annoncé à grand renfort de clips publicitaires et autres tracts, que la meilleure façon de se prémunir contre l'épidémie et d'en freiner l'expansion consiste à bien se laver les mains ! On mettra alors des affiches conçues et reproduites à la hâte dans tous les établissements, comme on le fait pour la laïcité, le harcèlement, l'égalité entre les hommes et les femmes et presque tous les sujets. Alors, Mesdames et Messieurs, veuillez admirer l'état déplorable des toilettes d'un établissement scolaire, en l'occurrence ici un lycée, que la Région est pourtant censée avoir récemment rénové : en dehors d'un coup de peinture sur des portes dont la moitié ne ferment d'ailleurs pas à clef, les toilettes de cet établissement sont, comme le montre cette éloquente photographie, dans leur jus depuis leur construction. Pire : il n'y a qu'un minuscule réservoir de savon, pas toujours rempli d'ailleurs, pour tous les lavabos, soit douze robinets. Et aucun moyen de se sécher les mains. Nous vous faisons grâce des toilettes du personnel, qui sont dans le même état. Je vous invite, Monsieur de président, Monsieur le recteur, Monsieur le préfet à « bien vous laver les mains », comme dit le Premier ministre, dans ces conditions : où les essuiez-vous ? Sur vos vêtements ?

Mais il y a plus grave : ces sanitaires sont également dépourvus de papier-toilette sous prétexte que, lorsqu'il y en a, les cuvettes sont bouchées. Comment pouvez-vous vous félicitez de distribuer aux élèves des tablettes numériques, que seule une poignée de militants de la désinstruction réclame à grands cris, et laisser les toilettes dans un état déplorable ! Ce scandale dure depuis trop longtemps. L'épidémie actuelle pourrait finalement s'avérer utile si, au lieu d'être l'occasion d'un énième exercice de communication convenu destiné à faire savoir qu'on est « entièrement mobilisé », comme lors de chaque crise, on s'en saisissait pour régler vraiment les problèmes, ce qui exige qu'on les pose correctement. Parmi les véritables remparts contre les épidémies – celle-ci aussi bien que les prochaines – outre notre système de santé, à qui l'on ne peut pas tout demander (d'autant plus qu'il ne tient debout, comme notre système éducatif, que grâce au dévouement des personnels, si mal payés en retour !) il y a aussi, et peut-être d'abord, le civisme de la population et sa capacité à adopter des comportements sensés et rationnels. Or, dans ce domaine comme dans les autres, tout commence dans la famille et à l'école, y compris pour ce qui concerne l'hygiène. Comment

veut-on que la population prenne l'habitude de bien se laver les mains si on ne la lui donne pas dès l'enfance ? Comment veut-on que chacun respecte au quotidien les toilettes, notamment dans les lieux publics, si cela n'est pas d'abord appris à l'école ? Et comment veut-on l'apprendre si on laisse ces lieux dans un tel état qu'il fait honte ? Quel signal envoie-t-on aux jeunes gens par tant de désinvolture en la matière ?

C'est pourquoi, Monsieur le Président, messieurs les responsables, AD/CFE-CGC vous demande solennellement de vous engager, dès aujourd'hui, sur le chemin de la reconquête du bon sens éducatif et, puisqu'il est apparemment trop difficile de prendre ce chemin concernant les choses de l'esprit – comme l'ont montré les réformes du baccalauréat, de l'enseignement professionnel et du collège qui toutes y tournent le dos – eh bien qu'on prenne donc ce chemin à partir de ce qui constitue la condition aux choses de l'esprit, c'est-à-dire le corps lui-même, car la discipline commence là. Prenez ici l'engagement de faire procéder sans délai à un audit des toilettes dans les établissements scolaires ! Prenez cet engagement devant nous et devant tous ceux à qui nous allons rendre compte ! Prenez l'engagement de mettre à niveau ce qui doit l'être, tant sur le plan matériel (et il ne s'agit pas ici de se borner à faire livrer du savon çà et là, mais bien d'entreprendre des travaux) que sur le plan du personnel qu'il faut affecter non seulement à l'entretien, cela va de soi, mais à la bonne utilisation de ces lieux, les règles d'hygiène devant être acquises dès l'enfance au même titre que celles de grammaire et de calcul ! Si donc, au lieu de distribuer des tablettes, ce qu'on ne vous demande pas, vous consentez enfin à refaire les toilettes, ce qu'on vous demande depuis des décennies, alors l'école cessera peut-être de s'enfoncer toujours un peu plus dans les sables mouvants de la désinstruction et commencera à être remise debout. Cela aura néanmoins pour condition que tous sachent qu'elle est leur place et y restent, afin que chacun joue pleinement son rôle. Celui de la collectivité territoriale n'est pas de se mêler de pédagogie, ni directement ni indirectement : c'est l'affaire du professeur. Et celui de l'administration de l'éducation nationale n'est pas non plus de s'occuper de pédagogie ni de détruire le métier sous couvert de le « redéfinir » (sic) : non, son rôle, plus modeste et pourtant ô combien nécessaire, est de permettre au professeur de remplir pleinement le sien en lui assurant des conditions favorables et en lui faisant vraiment confiance. C'est tout ce qu'on demande à l'administration, et c'est déjà beaucoup.

Faites donc enfin ce qu'on vous demande, et cessez de faire ce qu'on ne vous demande pas, qui nous porte le plus souvent préjudice au lieu de nous soutenir. Alors, ensemble, nous pourrions peut-être reconstruire une école digne de ce nom !

Version audio de cette déclaration :

[https://drive.google.com/file/d/1E5x0U4fVEalqomWICET6jtYI\\_VUJQ-9I/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1E5x0U4fVEalqomWICET6jtYI_VUJQ-9I/view?usp=sharing)

Lettre d'Action & Démocratie à Jean-Michel Blanquer contre le jour de carence :

<http://chng.it/KT4s4qfXnh>

